

Tel est le règlement des exercices de la journée dans l'Ordre du Carmel.

Les jours chômés sont consacrés à la prière plus assidue, à la lecture, à de pieuses notes à transcrire, etc....., ou à toute autre chose marquée par l'obéissance.

Ainsi s'écoule, sous le regard de Dieu, bien vite et bien douce, la vie de la religieuse carmélite fidèle et fervente, qui comprend bien l'esprit de sa vocation toute sainte et en chérit les obligations.

Comme Moïse sur la montagne, elle ne doit jamais cesser d'élever vers le ciel des mains suppliantes et un cœur rempli d'un ardent amour. Elle s'efforce ainsi d'attirer sur la terre la miséricorde et les bénédictions du Seigneur et d'apaiser sa justice irritée par les péchés des hommes qu'elle tâche de réparer par ses expiations.